

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES
Séance du 27 juin 2024
Délibération n° 2024-28

Suite à la convocation en date du 14 juin 2024, le Conseil d'Administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur Gilles-Emmanuel BERNARD, a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

EXPOSE DES MOTIFS

Il appartient au Conseil d'administration d'approuver les modifications apportées au Plan Pluriannuel d'Investissement dont la dernière version a été approuvée par le Conseil d'Administration le 6 juillet 2023 par délibération n° 2023-32.

DELIBERATION :

Le Conseil d'Administration approuve le Plan Pluriannuel d'Investissement modifié qui figure dans le tableau ci-dessous :

Axes	Montant Total du PPI	dont financement sur fonds propres Ecole	PPI modifié	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie
Pérennisation des bâtiments vétustes	1 365 813 €	1 365 813 €	PPI ECN 2022-2027 - Batiment NO	642 000 €	642 000 €
			PPI ECN 2022-2027 - Rénovation toiture bâtiment L	628 000 €	628 000 €
			PPI ECN 2022-2027 - Mise en accessibilité du campus	95 813 €	95 813 €
Sobriété énergétique	2 610 000 €	1 719 480 €	PPI ECN 2022-2027 - Refection du réseau de chauffage interne et réseau eau de ville	1 620 000 €	829 480 €
			PPI ECN 2022-2027 - Mise en place d'une GTB sur campus	150 000 €	50 000 €
			PPI ECN 2022-2027 - Accompagnement du plan de sobriété énergétique	840 000 €	840 000 €
Transformation des bâtiments en cohérence avec les nouveaux usages	15 235 768 €	6 135 768 €	CPER 2021-2027 - Renovation bâtiment B (maitrise d'ouvrage rectorat)	5 250 000 €	2 750 000 €
			CPER 2021-2027 - NEMO2 (partie immobilier)	8 500 000 €	2 500 000 €
			PPI ECN 2022-2027 - Plan Campus 2030	85 768 €	85 768 €
			PPI ECN 2022-2027 - Halle expérimentale bâtiment S	500 000 €	500 000 €
			PPI ECN 2022-2027 - Création du FABLAB	900 000 €	300 000 €
TOTAL	19 211 581 €	9 221 061 €	TOTAL	19 211 581 €	9 221 061 €

Nombre de membres présents ou de représentés : 20

Approbation à l'unanimité

Le Président du Conseil d'Administration
de l'École Centrale de Nantes



Gilles-Emmanuel BERNARD

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, 3 juillet 2024.
La présente délibération a été publiée le 3 juillet 2024.
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.